



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 19 mai 2014

Communiqué de presse

TRAVAUX POUR L'ACHÈVEMENT DU RACCORDEMENT A2-A23



Le chantier permettant l'achèvement du raccordement A2-A23 a démarré il y a un an avec les premiers travaux pour la construction de la bretelle Paris-Lille sur l'échangeur et se poursuit actuellement avec la réalisation d'un viaduc qui enjambera les autoroutes A2 et A23.

L'amélioration de la fluidité du trafic et de la sécurité routière

Cet aménagement routier a pour principal intérêt d'améliorer la fluidité des échanges économiques autour de l'agglomération de Valenciennes. En effet, la nouvelle bretelle permettra de relier directement l'A2 depuis Cambrai et Denain vers l'A23 en direction de Lille.

La traversée de la commune de La Sentinelle sera également soulagée des trafics d'échange tandis que le cadre de vie et la sécurité des riverains de la RD630 s'en trouveront améliorés.

La densité de trafic sur ces deux autoroutes entraîne d'importantes difficultés de circulation accentuées depuis le démarrage de ces travaux. Les services de l'Etat, et plus particulièrement la direction interdépartementale des routes (DIR) Nord, sont mobilisés quotidiennement pour en limiter les impacts sur les usagers.

Des investissements financiers importants en faveur du développement du territoire

Ce chantier clôturera le programme de construction de l'A2 débuté il y a 40 ans. Fortement soutenue par l'Etat, cette infrastructure routière fait partie des grands travaux engagés par l'Etat pour favoriser notamment le développement des territoires. Le Valenciennois est ainsi maillé par les autoroutes A2, A23 et A21.

Le montant de cette 2^e phase d'aménagement s'élève à 32 millions d'euros. Ce chantier, réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'État, bénéficie d'un cofinancement des communautés d'agglomération Valenciennes Métropole et Porte du Hainaut pour un montant total de 5,8 millions d'euros.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nord – Pas-de-Calais assure la fonction de maître d'ouvrage, assistée par la DIR Nord comme maître d'œuvre.

Le calendrier des travaux pour 2014 et 2015

Les travaux des remblais d'élargissement de l'autoroute et la création des bassins d'assainissement ont été réalisés en 2013. Le réseau d'assainissement créé à cette occasion permettra, au terme du chantier de construction de la bretelle, de traiter l'ensemble des eaux de ruissellement des autoroutes.

Les travaux de réalisation du viaduc ont démarré le 3 mars 2014 pour une durée de 15 mois.

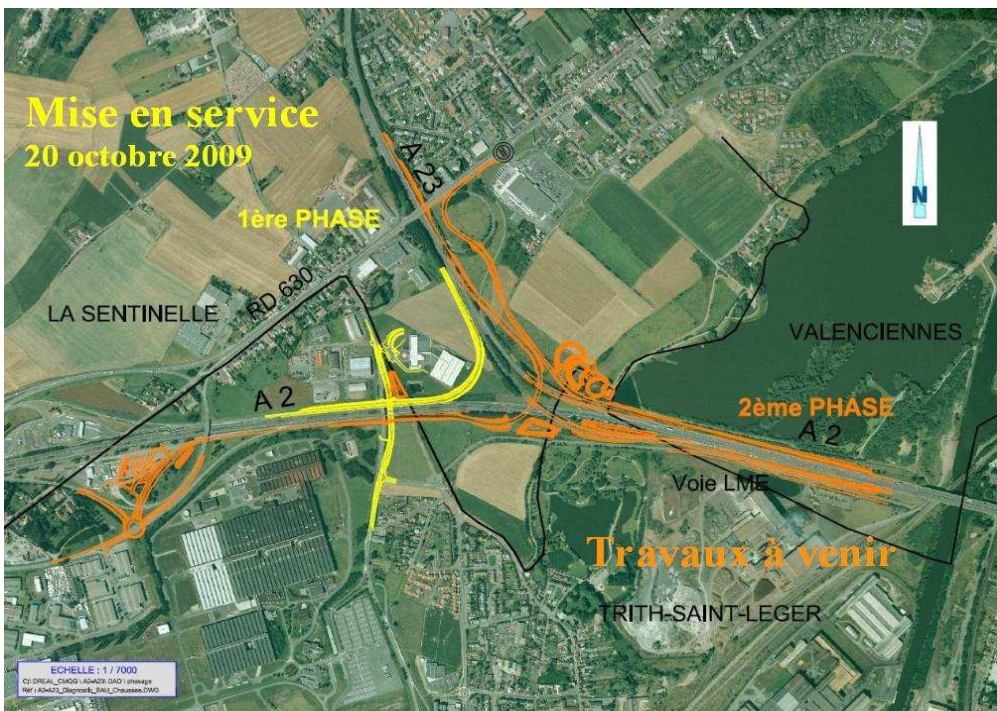
En 2015 débuteront les derniers travaux nécessaires à la mise en service de la bretelle avec la fin des terrassements et assainissements, les raccordements divers, l'aménagement du giratoire et de l'aire de la Sentinelle.

Le site de l'échangeur entre les autoroutes A2 et A23 fera ensuite l'objet d'un aménagement paysager dans l'objectif de mettre en valeur le paysage de la vallée et de l'étang du Vignoble.

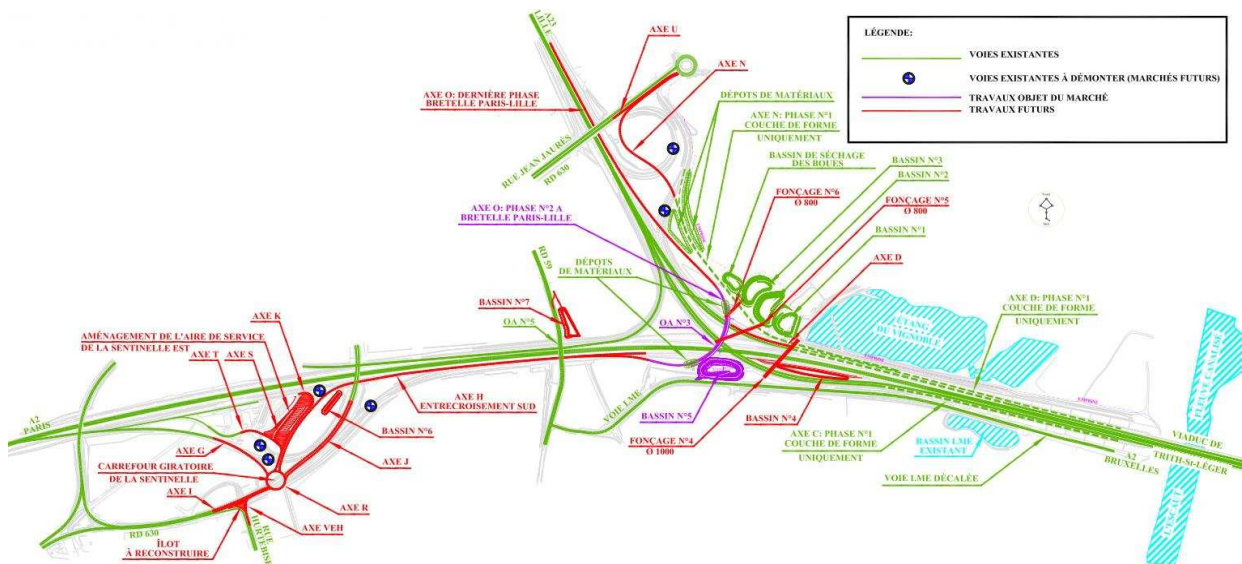
Contacts :

Service communication de la DREAL :
dreal-npdc.communication@developpement-durable.gouv.fr

Service déplacements, intermodalité, infrastructures
Michel Leblanc, chef de service
michel.leblanc@developpement-durable.gouv.fr



En jaune, les travaux de la première phase achevés en 2009 correspondant à la bretelle Lille vers Paris.
 En orange, les travaux de la seconde phase qui ont démarré le 25 mars 2013 correspondant à la bretelle Paris vers Lille.



Le plan d'ordonnement des travaux de la bretelle Paris vers Lille. Les travaux de construction du viaduc sont matérialisés en couleur violette.



Le futur viaduc (photomontage)